

Les procédures de maintenance de la LGVS servent de recommandation dans la branche et sont utilisées par les membres comme le standard de la profession.

Extincteur à mousse

Extincteur à pression permanente

Emplacement

- Placement, Accessibilité, Protection contre les grosses chaleurs, Froid
- Agent d'extinction correct
- L'agent d'extinction suffit-il
- Des conditions ou exigences officielles existent-elles
- L'extincteur est-il utilisable par les personnes présentes (poids)

Etat général

Contrôle visuel, Impression générale

- Réservoir ou armature de tête déformée ou abîmée
- Protection de surface du réservoir défailante (corrosion)
- Age de l'extincteur (max. 20 ans)

Travaux à effectuer si le réservoir ne doit pas être ouvert

Armature de tête / Fermeture

- Contrôler si la pression présente est conforme (manomètre ext.)
- Vérifier, s'il y en a un, si le manomètre incorporé est fonctionnel

Travaux à effectuer ; selon les influences de l'environnement, au plus tard après 6 ans

Armature de tête / Fermeture

- Décharger le réservoir de la pression
- Dévisser l'armature et nettoyer
- Vérifier que l'appareil est intact (fissures, déformations, dommages mécaniques, corrosion)
- Remplacer les joints d'étanchéité
- Vérifier que les dispositifs de déclenchement sont opérationnels
- Vérifier conduite d'amenée de l'agent d'extinction, tuyau, s'il y en a un, pistolet avec pulvérisateur ; vérifier fissures, rainures, décolorations, dommages et la libre circulation de l'agent d'extinction

Réservoir

- Nettoyer à l'intérieur
- Vérifier le revêtement intérieur

Les procédures de maintenance de la LGVS servent de recommandation dans la branche et sont utilisées par les membres comme le standard de la profession.

Disponibilité opérationnelle

- Vérifier si le contenu de l'extincteur est toujours correct optiquement et conforme au type d'extincteur
- Vérifier si la date de péremption est dépassée
- La quantité du contenu de l'extincteur est-elle conforme au type d'extincteur
- Remplir le réservoir (additifs conformes au type d'extincteur, quantité selon les prescriptions du fabricant)
- Refermer le réservoir de manière appropriée
- Remplir le coussin de pression (veiller à respecter le moyen de pression – azote, air comprimé, etc.)
- La pression doit correspondre au type d'extincteur
- Plomber l'armature de tête
- Nettoyer l'appareil
- Vérifier l'étanchéité

Étiquettes

- Contrôler qu'elles sont correctes, complètes et lisibles
- Remplir étiquette de contrôle (propre à l'entreprise)

Défauts

- Supprimer les défauts – employer des pièces de rechange conformes au type d'extincteur
- Si la réparation n'est pas possible – informer le client et reporter l'état défectueux (informer le client des risques possibles)

Administration

- Reporter les travaux effectués dans la forme appropriée (History)
- Enregistrer pour la prochaine maintenance
- En plus des contrôles de disponibilité opérationnelle, une maintenance périodique doit toutefois être effectuée tous les 3 ans au minimum.